

e.Licences	Fiche signalétique	Date : 29/04/2025
Autorisation location de véhicules de tourisme, bateaux et autres engins de plaisance et aéronefs		

Informations détaillées	
Nature	Autorisation
Type	Professionnel
Catégorie	Licence avec commission de délibération (Catégorie B)
Secteur d'activité	Tourisme
Sous secteur d'activité	Service de Soutien et de Bureau
Formes juridique	Toutes les formes
Nature de l'Actionnariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	Non applicable
Délai de délivrance	45
Frais administratif (FCFA)	Non disponible
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable
Périodicité de renouvellement	3 ans
Renouvellement soumis à inspection	Oui
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	45
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	0
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non remboursable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	Recours administratif

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère du Tourisme et des Loisirs
Structure	Guichet Unique du Tourisme (GUT)
Autorité émettrice	Guichet Unique du Tourisme (GUT)
Situation géographique	Rez-de-chaussée immeuble Signal, Abidjan-Plateau
Tél.Fixe	+225 27 20 21 61 56 +225 27 20 21 61 54
Adresse Mail	mintourdu225ci@gmail.com
Site Internet	www.tourisme.gouv.ci

Pièces à fournir

1. Un formulaire de demande d'autorisation à retirer à la direction du guichet unique du ministère en charge du tourisme
2. Une photocopie de la carte nationale d'identité ou l'attestation d'identité ou titre du séjour du promoteur
3. Une copie du casier judiciaire du demandeur
4. Une copie du certificat de résidence du demandeur
5. Une liste du personnel avec les postes occupés
6. Une copie de la convention passée avec la SODEXAM et l'ASECNA (aéronefs)

Pénalités

La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	200000
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Caducité d'acte Non-respect de la réglementation en vigueur

Documents à télécharger